

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Consultation n° 09/2026 : fourniture de consommables informatiques à l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme "Moudjahid Hocine Aït Ahmed.

En application des dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, modifié et complété, la Directrice de l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme « Moudjahid Hocine Aït Ahmed » informe les soumissionnaires que, suite à la consultation n°09/2026 relative aux **fourniture de consommables informatiques**, et à l'issue de l'évaluation des offres reçue, l'attribution provisoire est prononcée au profit du soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Montant TTC (DA)	Note technique	Nif	Délai d'exécution
Global Sellar	1 351 304,50 DA TTC	10 points	00221610177473616001	Trois jours

La consultation a enregistré la participation de deux soumissionnaires. À l'issue de l'évaluation technique et financière, une seule offre a été déclarée conforme aux exigences du cahier des charges (**Global Sellar**), tandis que l'autre n'a pas été retenue en raison de sa non-qualification.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de cinq (05) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire.

La Directrice
الأميرة بالاصرف
الاستاذة : ماجا مسعودان